Cahier d'information

À L'INTENTION DES PARENTS ET TUTEURS DE L'ÉCOLE ST-ISIDORE

2026-2027



1440, 9e Avenue Nord, Regina (SK)
1 877 273-6661 • **ecolefrancophone.com**

Conseil des écoles fransaskoises

Reconnaissance du territoire



Nous reconnaissons que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblées aujourd'hui font partie du territoire visé par le traité no 6, le territoire traditionnel des Cris, des Saulteaux et la terre ancestrale de la Nation métisse. Nous rendons hommage aux ancêtres des Premières Nations et des Métis de ces lieux et nous réaffirmons nos relations les uns avec les autres.

Mission, Vision et Valeurs

Notre mission :
L'école St-Isidore, dans un environnement sain et accueillant en français langue première, vise la réussite académique, sociale et culturelle de chaque élève.
Chaque élève, chaque jour, une réussite!
Notre vision :
L'élève de l'école St-Isidore maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir et vivra sa culture fransaskoise tout en développant son plein potentiel dans une école reconnue pour son excellence.
Nos valeurs :
Bienveillance, Collaboration, Communication

Notre drapeau et notre logo (CÉF et école)

Calendrier scolaire 2026-2027
chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://ecolefrancophone.com/images/2026/26_27_calendrier_scolaire_adopte.pdf

Coordonnées de l'école

Téléphone : 306-423-5354

Courriel : stisidore@cefsk.ca
Adresse: CP 159, Bellevue, Saskatchewan S0K 1G0
Page Facebook de l'école : https://www.facebook.com/ecolestisidore
Site Web : https://st-isidore.ecolefrancophone.com/

Communication

Facebook et Instagram

Notre école possède une page Facebook et une page Instagram que nous utilisons pour partager des photos d'événements scolaires ainsi que des informations importantes. Si vous souhaitez que des photos de votre enfant y soient publiées, il est nécessaire de signer le formulaire de **permission médiatique**.

Infolettre
Nous publions régulièrement une infolettre contenant les dates à retenir, les événements communautaires et des photos illustrant la vie scolaire. Pour que des photos de votre enfant puissent y apparaître (ou sur notre page Facebook), vous devez avoir signé la **permission médiatique**.

Horaire scolaire

Élémentaire

1re cloche du matin – 8h45

8h50-10h05
10h05-10h20 – Récréation
10h20-11h05
11h05-11h50
11h50-12h35
12h35-13h50
13h50-14h05- Récréation
14h05-15h20

Secondaire

1re cloche du matin – 8h45

8h50-10h05 – 1er cours
10h05-10h20 – Changement de cours
10h20-11h00 – 2e cours
11h00-11h05 – Changement de cours
11h05-11h50 – 3e cours
11h50-12h35– Dîner
12h35-13h50 – 4e cours
13h50-14h05 – Pause
14h05-15h20 – 5e cours

Les membres du personnel

Directrice :
Krystle Pratt

Secrétaire :
Lynne Topping

Prématernelle:
Nicolette Tournier

Maternelle:
Paige Regnier

1ère et 2e année:
Melissa Potter

3e année:
Kellie Parker

4e année:
Joanne Rabut

5-6e année:
Gisèle Vachon-Périllat

Secondaire:
Stéphanie Gaudet
Terry Gaudet
Derek Gareau
Brice Kuate
Noury Lamouni
Céleste Jensen

APA:
Jean Gaudet

Préposée à la bibliothèque :
Jennifer Poppen (0,5)

Monitrice de langue :
Renée Blain

Conseillère en counselling :
Gail Gaudet

Orthopédagogue:
Jessica Asselin

Enseignante en complexité:
Stéphanie Gaudet

Assistant.es en éducation inclusive :
Lorette Abbott
Chantalle Tournier
Jennifer Poppen (0,5)
Dot Gaudet

Concierges:
Tanya Janssen
poste vacant

Orientations de l'ESI

- **Accès à l'école**
  L'école est un lieu privé. Pour assurer la sécurité de tous, les parents ne peuvent pas circuler à l'intérieur de l'établissement sans être accompagnés d'un membre du personnel (comme dans toutes les écoles en Saskatchewan). Toutes les portes de l'école demeurent verrouillées en tout temps. Veuillez utiliser la sonnette à l'entrée principale; notre secrétaire vous ouvrira la porte. Une fois à l'intérieur, nous vous invitons à signer le registre des visiteurs. Les écoles fransaskoises ne sont pas des établissements publics avec liberté de circulation. L'accès aux écoles publiques (système public, catholique et des écoles francophones) de la Saskatchewan pour les personnes extérieures est strictement réglementé pour assurer la sécurité des élèves et

du personnel. Les visiteurs, bénévoles et entrepreneurs doivent obligatoirement se présenter au bureau principal dès leur arrivée pour signer le registre et obtenir une accréditation.

- **École sans fumée**
  Nous vous rappelons que l'école et son terrain sont des zones sans fumée. De plus, la cour d'école est considérée comme un espace privé pendant les heures scolaires. Merci de respecter ces consignes qui visent à protéger le bien-être de nos élèves.

- **La gestion des émotions et des comportements**

À l'école, nous croyons à l'importance de célébrer les réussites et les comportements positifs des élèves. Pour renforcer ces comportements, nous utilisons différentes approches, telles que :



- des discussions avec les élèves pour souligner leurs bons choix ;
- l'envoi d'un courriel ou un appel aux parents pour partager une bonne nouvelle ;
- des célébrations en classe.

Lorsqu'un élève adopte un comportement qui nuit à son apprentissage ou à celui des autres, il est invité à discuter avec son enseignant. Cette discussion vise à :

- l'aider à comprendre les attentes ;
- réfléchir aux conséquences de ses gestes ;
- l'amener à exprimer ce qu'il ressent, ce dont il a besoin, ce qu'il souhaite, ce qu'il a fait et pourquoi ;
- évaluer ses actions ;
- explorer d'autres façons d'agir et élaborer un plan qui favorise des comportements responsables et épanouissants.

Si les comportements inappropriés se répètent malgré l'intervention, un courriel sera envoyé aux parents. En cas de persistance, une rencontre entre l'élève, les parents, l'enseignant et la direction sera organisée afin de travailler ensemble à une solution durable.

Il est essentiel que les surveillants informent l'enseignant titulaire de toute situation survenue pendant la récréation, et ce, immédiatement après, afin d'assurer un bon suivi.

Exemples d'interventions universelles	Exemples d'interventions individualisées
Établir un code de vie de classe	Rappel et pratique individuelle du comportement attendu
Modéliser les attentes	Geste réparateur

Pratique guidée et autonome des attentes avec rétroaction immédiate	Réflexion écrite
Appui universel en counselling	Appel aux parents
Appui universel de la GRC	Retrait de la situation
Programmation DIRE et Vers le Pacifique	Confisquer un objet dérangeant ou dangereux
Discussion comme équipe-école	Plan de comportement / contrat de comportement

La gestion des émotions et des comportements doit respecter nos valeurs de bienveillance, de communication positive et de collaboration.

En cas de situation grave, comme le prévoit la Loi sur l'éducation, la direction communiquera avec les parents afin de mettre en place les mesures appropriées par rapport à la discipline.

- **Administration de médicaments**

Les enseignants ne sont pas tenus d'administrer des médicaments aux élèves. Si votre enfant doit recevoir un médicament prescrit par un médecin durant la journée scolaire, il est obligatoire de remplir le formulaire d'administration de médicaments. La prise du médicament se fera à la réception, sous la supervision de Mme Lynne.

- **Allergies et restrictions alimentaires**

Il est essentiel de mettre à jour le formulaire sur les allergies et restrictions alimentaires et de le faire parvenir à l'école dès que possible. Cela nous permet d'assurer la sécurité de votre enfant.

⚠️ **À noter : notre école est une zone sans noix.**

- **Lockdown**

La sécurité de nos élèves et de notre personnel est notre priorité avant tout. En partenariat avec le Service de police de Wakaw, notre école réalise deux exercices de confinement scolaire par an. Un lockdown alerte le personnel et les élèves qu'un danger imminent existe à l'intérieur ou juste à l'extérieur de l'école. Le personnel scolaire verrouille les portes des salles de classe et couvre les fenêtres des portes. Les élèves et le personnel restent dans leurs salles de classe jusqu'à ce qu'ils reçoivent l'ordre de quitter en toute sécurité. Les élèves et le personnel seront informés qu'il s'agit d'un exercice.

- **Code vestimentaire**

Le code vestimentaire de l'école pour les élèves demande à <u>chaque</u> élève d'arriver en tenue qui lui permet d'apprendre. Voici quelques lignes directrices :

Je me présente à l'école dans une tenue vestimentaire propre et convenable :

- Un chandail, un T-shirt, une jupe, des pantalons, des culottes courtes qui sont appropriés pour l'école et pour chacune des saisons.

- Des vêtements dont les logos et slogans sont appropriés.
- Des souliers d'intérieur dont la semelle ne marque pas les planchers.
- Des souliers d'extérieur/bottes qui seront enlevés peu importe la saison.

Les élèves (de prémat à la 6e) jouent dehors tous les jours ; ils doivent donc porter les vêtements appropriés pour le faire de façon saine sans attraper froid, peu importe la saison. Lors des temps pluvieux et au printemps, des bottes de caoutchouc sont recommandées.

Pour participer au cours d'éducation physique, tous les élèves doivent porter :

- Des espadrilles dont la semelle ne marque pas les planchers. L'élève n'ayant pas apporté les vêtements ou espadrilles requis ne pourra pas participer au cours d'éducation physique pour des raisons de sécurité.



- **Cellulaire à l'école**

En août 2024, le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a demandé à toutes les divisions scolaires de la Saskatchewan d'élaborer des procédures interdisant l'utilisation des appareils électroniques personnels pendant le temps d'instruction dans les classes de la prématernelle à la 12e année. En conséquence, le CÉF a rédigé une directive administrative qui s'intitule : « Directive administrative concernant l'utilisation responsable des appareils électroniques personnels dans les écoles du CÉF ».

De la prématernelle à la 8e année : Les téléphones cellulaires ne sont pas permis à l'école. Les appareils doivent rester dans le casier en tout temps.

9e à 12e année :

Règles en salle de classe : La politique de l'école est que tous les élèves de la 9e à la 12e année doivent mettre leur téléphone cellulaire en possession de l'enseignant immédiatement en entrant dans la salle de classe (endroit déterminé par l'enseignant) et en mode silencieux. Si l'élève ne remet pas son téléphone, nous tenons pour acquis qu'il/elle ne l'a pas en sa possession. Les appareils doivent rester dans le casier pour tous les cours d'éducation physique.

Utilisation pédagogique : L'utilisation d'un téléphone cellulaire pourrait être permise dans les classes pour des raisons pédagogiques spécifiques avec l'approbation de la direction. Cette exception doit être tenue à son minimum.

Les élèves auront accès aux téléphones durant les pauses et durant l'heure du dîner.

- Première infraction - avertissement et courriel aux parents
- Deuxième infraction - cellulaire est gardé au secrétariat pour la journée et courriel aux parents
- Troisième infraction - cellulaire est gardé au secrétariat pour la journée et les parents sont demandés de venir le chercher

Merci de comprendre que cette politique est conçue pour garantir un environnement éducatif optimal et réduire les distractions. Nous comptons sur la coopération de tous pour respecter ces règles et contribuer à un climat scolaire serein et productif.

Les jouets personnels et les jeux électroniques ne sont pas permis à l'école – ces objets peuvent être cause de conflits ou de vol. Les élèves pourront apporter des jouets lors de journées spéciales.

- **Politique de devoirs**

Cette politique s'appuie sur les recherches démontrant les facteurs ayant le plus d'impact sur la réussite scolaire des élèves. La lecture quotidienne à la maison — qu'elle soit en français ou en anglais — joue un rôle essentiel dans le développement des compétences en littératie. Lire avec ses parents, écouter une histoire ou raconter un récit contribue grandement à faire de nos élèves de bons lecteurs.

Nous encourageons les familles à pratiquer, de façon simple et régulière, certains concepts appris en classe. Cela dit, nous reconnaissons également l'importance de maintenir un bon équilibre entre la vie scolaire et la vie familiale. Le temps de qualité passé en famille, la participation à des sports ou des activités communautaires sont aussi fondamentaux au développement global de l'enfant.

<u>Maternelle à la 2e année</u>
o se faire raconter et lire des histoires à chaque soir en français pendant 15 minutes ;
o jouer aux jeux proposés par l'enseignant pour développer les habiletés en mathématiques et en écriture.

<u>3e à la 6e année</u>
o pratiquer la lecture en français ;
o pratiquer les processus cognitifs déjà enseignés en classe tels que :
- le calcul mental, les faits d'addition, soustraction, etc.
- travaux de classe non terminés ;
- les règles de grammaire, les verbes, l'orthographe.

<u>7e à 12e année</u>
o réviser ou compléter les travaux en cours dans toutes les matières;
o étudier pour les examens et évaluations sommatives ;
o pratiquer les stratégies d'étude et de gestion du temps enseignées en classe ;
o lire régulièrement en français et en anglais (romans, articles, textes informatifs, etc.) pour enrichir le vocabulaire et la compréhension ;
o préparer les projets à long terme et les travaux écrits selon les échéances données.

- **Quitter la cour de l'école**

-Les élèves de la prématernelle à la 8e année demeurent à l'école pendant toute la journée scolaire, de 8 h 35 à 15 h 20. Les jeunes du village peuvent dîner chez eux avec la permission des parents.

-Les élèves de la 9e à la 12e année sont autorisés à quitter la cour de l'école à l'heure du midi (11 h 50 à 12 h 35) ainsi que pendant leurs périodes libres. Lorsqu'ils choisissent de rester à l'école durant une période libre, ils sont alors en période d'études et doivent respecter un climat propice au travail.

Les élèves doivent obligatoirement signer au bureau à leur départ et à leur retour. Ce privilège est accordé sous réserve du respect des règles et d'un comportement responsable. En cas d'abus ou de conduite inappropriée, ce droit pourra être suspendu.

- **Surveillance des dîners – Élémentaire et Secondaire**

i – Élémentaire

- Aucun micro-ondes n'est disponible pour les élèves à l'élémentaire.
- Un surveillant est attitré à la prématernelle et à la maternelle. L'autre surveillant circule entre les classes afin d'assurer une présence visible et d'avoir un accès visuel à tous les élèves dans le corridor.

ii – Secondaire

- Les élèves du secondaire ont accès à des micro-ondes, mais il est important qu'ils comprennent qu'il s'agit d'un privilège. En cas de dégât accidentel (par exemple, une explosion de spaghetti), ils sont responsables de nettoyer après eux.
- Un surveillant est présent au foyer et au gymnase afin d'assurer une supervision active et une visibilité sur tous les élèves circulant dans le corridor.

Le français à l'école et CLIC

Le français est parlé pendant la classe, aux récréations, dans les autobus et pendant toutes les autres activités scolaires et parascolaires. Veuillez, s'il vous plaît, rappeler à votre enfant l'importance de parler en français en tout temps à l'école afin de préserver et animer notre espace francophone. Lorsque c'est possible, nous encourageons les parents à parler en français.

Les parents jouent un rôle essentiel dans la réussite du mandat CLIC (Culture, Langue, Identité, Communauté). Leur appui quotidien, même à la maison, fait une grande différence. En valorisant le français dans la routine familiale, en encourageant leurs enfants à participer aux activités culturelles, en lisant avec eux ou simplement en posant des questions sur ce qu'ils apprennent à l'école, les parents renforcent le lien entre l'école et l'identité francophone. Leur présence lors d'activités scolaires, leur participation aux événements communautaires et leur volonté de collaborer avec l'équipe-école nous permettent de créer un milieu encore plus vivant, engagé et riche pour nos élèves.

Communications entre parents et école

Les communications entre les acteurs scolaires (enseignants, élèves, parents, administration…) doivent toujours se faire dans la bienveillance et le respect de chacun.

Communication des absences

- Les élèves qui arrivent en retard doivent entrer par la porte principale où ils seront accueillis par la secrétaire de l'école. Les retards doivent être motivés.
- La réception ouvre à 8 h du matin et ferme à 15 h 30.
- Les absences doivent être communiquées avant 8 h 40 à l'enseignant et à la réception. Afin de valider une absence, le parent peut téléphoner à l'école et parler à la secrétaire ou laisser un message vocal à l'extérieur des heures de classe. Un courriel peut également être envoyé directement au titulaire de la classe ET au secrétariat.

- La routine de fin de journée doit être communiquée à l'enseignant ou à la réception avant 14 h 30 en après-midi. Souvent les enseignants n'ont pas le temps de vérifier les courriels avant la fin de la journée.
- La communication des absences assure la sécurité de votre enfant.
- Si les absences d'un élève deviennent préoccupantes, la direction communiquera avec la famille afin de planifier une rencontre et d'élaborer un plan de présence. Il est également possible que les Services aux élèves soient impliqués au besoin.

Communication avec vos enfants
Les appels pendant les heures de classe sont à éviter afin de favoriser la réussite et la concentration des élèves. Nous vous demandons de faire parvenir tout message destiné à votre enfant par l'entremise du secrétariat. Lorsque les élèves sont à l'école, leur priorité est d'apprendre, et nous souhaitons limiter les interruptions afin de leur offrir un environnement propice aux apprentissages.

Communication avec les enseignants
- Les enseignants communiqueront avec vous de façon régulière. Les enseignants font souvent de la surveillance pendant la récréation, donc il est parfois difficile de les rejoindre. SVP, communiquer avec votre enseignant pour le meilleur moment pour faire des appels.
- Afin de respecter le droit à la déconnexion et de trouver un équilibre entre la vie personnelle et le travail de chacun, nous recommandons fortement que les correspondances entre les acteurs scolaires – à moins d'urgence – se fassent entre 8 h et 17 h du lundi au vendredi. Nous vous remercions à l'avance!

Quitter durant les heures de classe
Il arrive parfois qu'un élève doive partir durant les heures de classe (rendez-vous médical ou autres). SVP prévenir le titulaire de votre enfant ET le secrétariat de l'école. Le parent doit se présenter au secrétariat. Il doit signer le document à la réception et attendre son enfant.

Impact des retards

Le retard répété de votre enfant à l'école peut avoir plusieurs conséquences importantes sur son bien-être et son apprentissage. En voici quelques-unes :

- Il perturbe le déroulement de l'enseignement et de l'apprentissage pour l'ensemble de la classe ;
- L'élève manque des routines matinales essentielles ainsi que des moments de socialisation avec ses camarades ;
- L'arrivée tardive distrait les autres élèves et interrompit la dynamique de classe ;
- L'enfant peut se sentir gêné ou mal à l'aise d'entrer une fois la classe commencée ;
- Il rate souvent les consignes du jour et les informations importantes partagées en début de journée.

Nous vous remercions de votre collaboration pour favoriser la ponctualité et assurer un bon départ à chaque journée scolaire.

Intempéries et transport scolaire

Le transport scolaire de l'ESI est assuré par la compagnie **Hertz (306 222-3545).**
Les inscriptions / changements au transport scolaire se font directement avec la compagnie Hertz.

SVP, faites des rappels à vos enfants de l'importance de respecter les règles de l'autobus. La priorité du chauffeur est de conduire de façon sécuritaire et sa concentration doit rester sur le chemin. Un enfant peut perdre le privilège du transport scolaire s'il ne respecte pas les règles de l'autobus. Vos conversations avec votre enfant et notre appui amènent des changements positifs.

En cas d'intempéries:
Afin d'assurer la sécurité des élèves, il arrive parfois que, lors de conditions climatiques exceptionnelles, le transport scolaire soit annulé : une température inférieure à -40 °C (incluant le facteur éolien) ou des précipitations qui rendent la conduite dangereuse. L'école demeure ouverte. La compagnie d'autobus et les conducteurs seront responsables de communiquer avec les familles. L'école annoncera les annulations à son équipe, aux responsables des communications du Conseil des écoles fransaskoises.

Les récréations intérieures:
Les récréations se passent à l'intérieur quand la température avec le facteur de vent atteint ou est inférieure à -30 °C . Les élèves demeurent à l'intérieur lorsqu'il pleut.

Code de vie + Valeurs

Objectifs du code de vie :
Nos élèves passent près de 7 heures par jour à l'école. Nous aspirons tous à ce que notre école soit un milieu de vie agréable, où chacun est accepté et en sécurité. Toutes les formes de violence et d'intimidation sont inacceptables.

Le code de vie sera développé selon nos valeurs d'école :

- Bienveillance : respect envers soi-même, les autres et l'environnement
- Collaboration : ouvert d'esprit
- Communication : positive et respectueuse

En tant qu'équipe-école, nous assurons une surveillance active des élèves pour prévenir les comportements inappropriés et intervenir rapidement.

Nous encourageons les parents à communiquer avec l'enseignant de leur enfant ou la direction s'ils ont des préoccupations.

Nos 5 règlements:

1. **Je parle en français à l'école**
   Le français est notre langue d'apprentissage et de vie à l'école. On l'utilise dans les classes, les corridors et pendant les activités.

2. **Je respecte les autres**
   Je parle avec respect, j'écoute les adultes et mes camarades, et je règle les conflits de façon pacifique.

3. **Je suis responsable de mon comportement**
   Je fais de bons choix, je prends soin du matériel et je respecte les consignes données par les adultes.

4. **Je reste dans les lieux permis**
   Je ne quitte pas la cour ou l'école sans permission. Je suis à l'endroit désigné pendant les pauses et les temps libres.

5. **Je participe activement à mon apprentissage**
   J'arrive préparé, je fais de mon mieux, je remets mon travail à temps et je demande de l'aide si j'en ai besoin.

Démarche d'intervention éducative

La démarche d'intervention à trois niveaux a pour but de créer et de maintenir un milieu scolaire positif à l'apprentissage par une gestion cohérente et positive des comportements. Cette démarche est conçue pour être flexible et évolutive, adaptée aux besoins de chaque enfant. Chaque enfant a le potentiel de développer des compétences comportementales positives, et ce plan vise à les soutenir dans ce processus.

Niveau 1 : Maintenir et soutenir les comportements positifs attendus

- L'adulte intervient auprès de l'élève pour lui signaler son non-respect d'une règle de vie de l'école.
- Il lui enseigne le bon comportement.
- Il lui assigne une conséquence logique, s'il y a lieu.

Niveau 2 : Intervenir de façon ciblée auprès des élèves au comportement à risque

- L'adulte consigne à l'agenda le non-respect d'une règle de vie de l'école et s'assure ainsi d'informer le parent.
- Il entreprend une démarche de résolution de problèmes avec l'élève, au besoin.
- Il lui assigne une conséquence logique.

Niveau 3 : Intervenir de façon individualisée, intensive et spécialisée auprès des élèves à comportement à très haut risque

- L'adulte intervient auprès de l'élève pour lui signaler son non-respect d'une règle de vie de l'école.
- L'adulte peut avoir recours à différents moyens d'intervention selon l'intensité et la fréquence du comportement. L'élève bénéficiera d'un soutien régulier et personnalisé selon ses besoins. L'adulte, en collaboration avec l'équipe d'école et la

famille, s'appuie sur le plan d'action pour lutter contre la violence et l'intimidation pour appliquer les mesures disciplinaires.

- L'adulte s'assure d'un suivi auprès de l'élève et des parents.

Évaluation

L'évaluation est un élément essentiel de l'apprentissage de votre enfant car elle permet de mesurer sa compréhension et ses progrès. Nous avons recours à trois types d'évaluations : diagnostique, formative et sommative. Chacun de ces types d'évaluation a un objectif spécifique et un moment approprié pour être utilisé.

- **L'évaluation diagnostique** intervient généralement au début d'une période d'apprentissage. Son objectif principal est de fournir aux enseignants une image initiale des connaissances et des compétences de leur enfant dans un domaine particulier. Ainsi, il sert de point de départ pour le plan d'enseignement.
- **L'évaluation formative** a lieu en cours d'apprentissage. Elle vise à recueillir des informations sur la progression de votre enfant tout au long d'une unité ou d'une leçon spécifique. Les enseignants utilisent l'évaluation formative pour ajuster leur enseignement en temps réel. Cela signifie qu'elle est continue et interactive, et elle peut prendre différentes formes, comme des discussions en classe, des activités pratiques ou des quiz rapides.
- **L'évaluation sommative** se produit à la fin d'une période d'apprentissage. Elle vise à déterminer dans quelle mesure l'élève a atteint les objectifs généraux du programme d'études.

Bulletins scolaires de maternelle à 8e année :
Trois fois, au cours de l'année, il y aura un bulletin scolaire qui sera remis à votre enfant. Cela vous donnera un aperçu du rendement scolaire de votre enfant dans les différentes matières. Nous utilisons une échelle à 4 cotes qui est expliquée ci-dessous. Le bulletin a aussi une section portant sur les facteurs qui influencent le rendement scolaire de l'enfant.

Échelle de rendement scolaire	
4	Dépasse les attentes
3	Atteint les attentes
2	Se rapproche des attentes
1	N'atteint pas les attentes

Rencontre parents-élève-enseignant :
Deux journées de rencontre sont prévues au calendrier. Il n'y a pas d'école ces jours-là. Les enseignants travaillent de 12 h à 19 h. Les parents s'inscrivent aux rencontres, à défaut de 15 minutes par famille. Le but est de placer l'élève au centre de cette rencontre afin qu'il ou elle comprenne que les personnes rassemblées travaillent en équipe afin d'assurer sa réussite.

Plan d'amélioration continue (PAC)

Le plan d'amélioration continue de l'École St-Isidore suit les objectifs soumis par le Conseil des écoles fransaskoises et par le ministère de l'Éducation. Ce plan, avec ses objectifs et ses moyens, guide les décisions et les interventions que l'équipe met en place pour la réussite des élèves. Les trois cibles sont en littératie, en bien-être, en santé mentale et en développement de la culture, de la langue et de l'identité (CLIC).

Le plan d'amélioration est développé avec l'équipe scolaire à la rentrée!

Sports, parascolaires et la vie étudiante

- **Sports**

St-Isidore est fier d'offrir des occasions parascolaires à nos élèves! Il doit être aussi mentionné que notre implication est complètement volontaire. L'école n'oblige pas au périscolaire et nous ne recevons aucune rémunération pour notre temps. De plus, notre temps consacré à nos équipes empêche que nous soyons avec nos familles. Cependant, nous tenons à l'importance du sport et au développement des élèves. Nous désirons le succès pour votre enfant et, pour cela, nous nous dévouons au niveau élevé qui est nécessaire. Nous sommes fiers de nos équipes et notre succès dépend plus du dévouement des athlètes que de nos efforts comme entraîneurs.

Nous attendons que les parents :

- **appuient le transport** des élèves pour les activités sportives;
- **encouragent leur enfant à adopter une attitude d'athlète**, c'est-à-dire faire preuve de persévérance, de respect, d'effort et d'esprit d'équipe;
- **valorisent l'engagement et la participation** plutôt que seulement la performance ou les résultats;
- **fassent preuve de respect envers les entraîneurs, les officiels et les autres équipes**, en tout temps.

Le sport scolaire est une belle occasion de croissance personnelle — merci de faire partie de l'aventure!

- **Conseil étudiant (5e à 12e)**

Afin de garder la vie étudiante active, notre école a un conseil étudiant qui organise et dynamise la vie scolaire. Le conseil étudiant gère la cantine et organise des dîners chauds comme des levées de fonds, afin de pouvoir offrir des activités spéciales à nos élèves (activités parascolaires, danse de l'Halloween, dîner de Noël, etc.).

- **Clubs**

Notre école offre également une variété de clubs sur l'heure du dîner : club d'échecs, club de construction, club d'art, club de chorale et plus encore. Ces activités permettent aux élèves de développer leurs intérêts, de socialiser et de s'impliquer davantage dans la vie scolaire.

Conseil des écoles fransaskoises

Le Conseil des écoles fransaskoises regroupe 15 écoles à travers la province. Chaque école a son propre conseil d'école et un représentant de ce conseil siège au plus grand conseil scolaire.

Les bureaux du CEF sont à Regina.
Directeur général : Ronald Ajavon
Directeurs adjoints : Roch Gallien et Gisèle Lalonde

Cadre de référence: cheminement identitaire des élèves fransaskois[1]

Mise en contexte

Le Conseil des écoles fransaskoises (CEF) accueille les élèves de la prématernelle à la 12e année et leur offre une éducation en français langue première, en vertu de l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. La jurisprudence et la recherche actuelle en éducation en situation minoritaire confèrent à l'école de langue française un rôle distinct.

L'école fransaskoise se situe dans un environnement où au moins deux langues se côtoient et dont la vitalité linguistique et culturelle de chaque communauté dépend du vécu des personnes qui la composent. C'est pourquoi, en plus d'assurer la réussite scolaire de tous les élèves, l'école fransaskoise soutient leur développement en tant que citoyens francophones, bilingues, ayant un sens d'appartenance à la communauté francophone et une volonté de contribuer à sa vitalité.
Pour répondre à ce triple mandat, l'école fransaskoise soutient de manière intentionnelle la construction langagière, identitaire et culturelle des élèves, en partenariat avec le foyer et la communauté, et ce, dès la petite enfance. Elle offre un milieu de vie et d'apprentissage en français langue première et des cours d'anglais, conformément aux exigences du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. Ils obtiennent un diplôme d'études secondaires avec la mention « francophone bilingue ».

La construction langagière permet à l'élève :

- De développer des façons de penser, de comprendre et de s'exprimer en français;
- D'avoir des pratiques langagières en français, au quotidien;
- De se sentir compétent en français dans des contextes structurés et non-structurés;
- D'interagir de manière spontanée en français dans sa vie personnelle, scolaire et sociale;
- D'utiliser la langue française dans les espaces publics;
- D'utiliser les médias et les technologies de l'information et des communications en français.

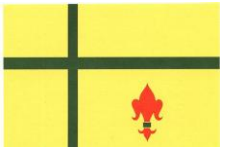

La construction identitaire permet à l'élève :
De comprendre sa réalité francophone dans un contexte où se côtoient au moins deux langues qui n'occupent pas les mêmes espaces dans la société;

- D'exercer un pouvoir sur sa vie en français;
- D'explorer des façons d'agir en français dans des contextes structurés et non-structurés;
- De s'engager avec une ouverture sur l'autre;
- D'avoir de l'influence sur une personne ou un groupe;

[1] Adopté par le CSF : 3 mai 2011

- D'avoir des habitudes de vie quotidiennes en français;
- De prendre sa place dans la communauté fransaskoise;
- Se reconnaître comme francophone, bilingue, aujourd'hui et dans l'avenir.

La construction culturelle permet à l'élève :

- De s'approprier des façons de faire, de vivre ensemble et de dire, propres aux cultures francophones : familiale, scolaire, locale, provinciale, nationale, mondiale et virtuelle;
- D'explorer, de créer et d'innover en français dans des contextes structurés et non-structurés;
- De créer des liens avec la communauté fransaskoise afin de nourrir son sens d'appartenance;
- De valoriser des référents culturels fransaskois et francophones;
- Créer des situations de vie en français avec les autres.

La construction langagière, identitaire et culturelle soutient le développement de la citoyenneté francophone et bilingue de l'élève. Cela lui permet :

- D'établir son réseau en français dans les communautés fransaskoises et francophones;
- De vivre des expériences signifiantes pour elle ou lui dans la communauté fransaskoise;
- De réfléchir de manière critique sur ses perceptions à l'égard de sa langue, de son identité et de sa culture francophone;
- De mettre en valeur ses compétences dans les deux langues officielles du Canada;
- De s'informer et de réfléchir sur ce qui se passe dans son milieu et de l'évaluer de manière critique;
- De comprendre le fonctionnement des institutions publiques, des organismes et des services communautaires francophones;
- De connaître ses droits et ses responsabilités en tant que citoyen francophone;
- De contribuer au bien-être collectif de la communauté fransaskoise.

Membres du Conseil de l'École St-Isidore

Membres du Conseil école St-Isidore

Mis à jour le 24 novembre 2020

POSTE OCCUPÉ	NOM
Représentant communautaire	Shane Madden
Présidence	René Francon
Vice-Présidence	Jacqueline Johnson
Secrétaire	Jeannine Roy
Trésorière	Aimée Kolla
Conseillère scolaire # 9	Elizabeth Perreault

Manuel du conseil d'école: chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://st-isidore.ecolefrancophone.com/images/ecoles/st-isidore/files/documents/2016_manuel_du_ce.pdf

Raison d'être du conseil d'école

- Aider les familles à accompagner leurs enfants dans leur apprentissage scolaire;
- Rassembler les ressources de la communauté pour assurer le bien-être des élèves;
- Développer une responsabilité partagée pour l'apprentissage et le bien-être de tous les enfants;
- Encourager et faciliter l'engagement des parents et de la communauté dans la planification et l'amélioration de l'école.

Merci de nous faire confiance dans cette belle aventure du bilinguisme! 🌎📚

Élever un enfant bilingue est un magnifique cadeau — et nous sommes ravis de vous accompagner dans ce parcours.

Pour ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur les dynamiques familiales bilingues, le livre *« Fusion - I'm with You 2: Raising a Bilingual Child in a Two-Language Household »* de Glen Taylor est une excellente ressource. Il offre des pistes concrètes, des réflexions et des encouragements pour les parents qui naviguent entre deux langues à la maison.

Bonne lecture — et merci d'être partenaires avec nous dans le développement linguistique de vos enfants! 💛